



POLE FEMME MERE ENFANT

Consultation avant une interruption volontaire de grossesse (IVG)

Prise en charge des patientes ne souhaitant pas garder leur grossesse. Une échographie est très souvent pratiquée pour évaluer le terme exact de la grossesse. L'exploration échographique est basée sur le principe d'émissions d'ultrasons par une sonde.

Pour plus d'info sur l'IVG, consultez le site du CHU : www.chu-montpellier.fr/fr/ivg

RENDEZ-VOUS

Prise de rendez-vous : 04 67 33 64 43

INFORMATIONS PRIVÉES

Conditions particulières de RDV :

Etre à moins de 12 SA. Pour les personnes mineures : une autorisation écrite de l'un des deux parents sera demandée ; si cette autorisation est impossible à obtenir, la patiente doit être accompagnée dans sa démarche par une personne majeure de son choix.

Conditions de RDV sans délai :

En fonction du terme de la grossesse.

DURÉE

30 minutes (consultation + échographie).

HORAIRES



9h-16h du lundi au vendredi

TRAJET



Point d'accueil :

Hôpital Arnaud de Villeneuve - Accueil décentralisé de l'orthogénie - Niveau 0 - Aile gauche

Salle ou lieu d'examen :

Boxes de consultation d'orthogénie

Transports en commun :

Tramway : ligne 1 Mosson - Odysseum - Arrêt "Hôpital Lapeyronie"

ÉLÉMENTS À APPORTER



Résultats des Beta HCG quantitatif et échographie si effectuée au préalable + carte de groupe sanguin + si possible un courrier du médecin traitant ou du gynécologue

Carte vitale, Pièce d'identité, Justificatif de domicile

APRÈS L'EXAMEN



Suites possibles :

Interruption volontaire de grossesse médicamenteuse ou chirurgicale

Afin de vous proposer du contenu enrichi et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser